

Mussolini bailleur de fonds des fascistes suisses : les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce, à la lumière de nouveaux documents italiens

Autor(en): **Cerutti, Mauro**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **35 (1985)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MUSSOLINI BAILLEUR DE FONDS DES FASCISTES SUISSES

*Les relations entre le colonel Arthur Fonjallaz et le Duce,
à la lumière de nouveaux documents italiens¹*

Par MAURO CERUTTI

Après les pages que Fritz Roth lui a consacrées il y a une dizaine d'années dans une thèse importante sur le mouvement de la «Schweizer Heimatwehr²», la figure du fondateur du fascisme suisse a fait récemment l'objet d'une biographie due à Claude Cantini³. Si nous estimons utile de revenir maintenant sur le colonel Arthur Fonjallaz, c'est que nous disposons d'une nouvelle documentation de source italienne, qui permet de mieux éclairer l'ampleur des relations nouées entre le fondateur du fascisme helvétique et les autorités italiennes, principalement avec Mussolini. Il s'agit en particulier d'un gros dossier ouvert au nom même de A. Fonjallaz auprès du Ministère italien des Affaires étrangères, faisant partie du fonds dénommé «Carte di Gabinetto», et recouvrant pratiquement la période

1 Cet article reprend textuellement – si l'on excepte quelques coupures et l'allègement de l'appareil critique – la partie centrale du dernier chapitre d'une thèse de doctorat en histoire contemporaine, soutenue le 6 octobre 1984 à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, intitulée: *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini. Fascisme et antifascisme au Tessin 1921-1935* (à paraître en automne 1985 chez Payot, Lausanne).

Nous indiquons ci-dessous la signification des abréviations utilisées dans les notes de l'article:

- AMAE: Archivio storico-diplomatico del Ministero degli Affari esteri, Rome;
- ACS: Archivio centrale dello Stato, Rome;
- AF: Archives fédérales, Berne;
- DPF: Département politique fédéral (actuellement: Département des Affaires étrangères);
- MAE: Ministero degli Affari esteri;
- S.p.D./Ord.: Segreteria particolare del Duce. Carteggio ordinario.

2 F. ROTH, *Die Schweizer Heimatwehr 1925-1937. Ein Beitrag zur Geschichte der schweizerischen Frontenbewegung*, 2 vol., polycopié, Bern, 1973 (dorénavant: *Die Schweizer Heimatwehr ...*, 1973); partiellement publié dans *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, 58. Band, 1974, pp. 1-218, sous le titre «Die Schweizer Heimatwehr. Zur Frontenbewegung der Zwischenkriegszeit im Kanton Bern» (dorénavant: «Die Schweizer Heimatwehr ...», 1974).

3 C. CANTINI, *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*. Lausanne 1983.

1931-1936⁴. C'est au sein de la Direction des Affaires étrangères que s'élaborait véritablement la politique extérieure de l'Italie, là que se situait l'«œil du cyclone» de cette politique, c'est-à-dire l'endroit où les décisions les plus importantes étaient prises, et où les dossiers les plus délicats étaient traités. C'est dire tout l'intérêt de ces «Carte di Gabinetto» qui contiennent, en général, une documentation introuvable dans les fonds où est classée la correspondance diplomatique courante échangée entre Rome et les missions à l'étranger. C'est ce qui explique pourquoi, dans le cas qui nous intéresse ici, il n'y a pratiquement pas de traces, dans le fonds contenant la correspondance diplomatique échangée entre la Légation d'Italie à Berne et le «Palazzo Chigi», des relations confidentielles entre le Duce et A. Fonjallaz.

Le colonel Arthur Fonjallaz; ses premiers contacts avec Rome

Né en 1875, Arthur Fonjallaz était le fils d'un notable radical originaire de Lutry, riche propriétaire de vignobles et haut gradé à l'armée. Les circonstances de sa naissance sont tout à fait particulières: A. Fonjallaz vit en effet le jour dans un asile d'aliénés, où sa mère, atteinte d'aliénation mentale, était soignée⁵. Ces circonstances furent par la suite évoquées à différentes reprises au cours de son activité politique, et notamment pendant sa «période» fasciste; elles fournirent alors le prétexte, à d'aucuns, pour «dévaloriser» son engagement politique en faveur du fascisme italien, engagement attribué, en quelque sorte, aux agissements d'une personne qui ne jouissait pas de toutes ses facultés intellectuelles. Toutefois, Fonjallaz n'était pas mentalement malade, de l'avis même du psychiatre qui se pencha ensuite sur son cas. Il n'en reste pas moins que sa personnalité trahissait les signes d'un déséquilibre certain⁶. En revanche, son intelligence et ses capacités militaires n'étaient nullement contestées par les plus hauts responsables de l'armée suisse, comme il apparaît dans ce texte de mars 1934, où son instabilité caractérielle est aussi mentionnée:

«Au Département militaire, le colonel Fonjallaz est jugé comme un officier extrêmement capable, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, mais d'une instabilité de caractère qui le rend d'un commerce peu sûr et permet de le considérer, à certains égards, comme un névrosé. Il est considéré comme un homme à lubies, désireux de jouer un rôle à n'importe quel prix⁷.»

4 AMAE, Carte di Gabinetto, Pos. 7, fasc.: Svizzera 1931-38 / Fonjallaz (Fascismo svizzero), vol. 60 (2026/2) et 61 (2026/3). Nous remercions vivement le professeur P. Pastorelli et le docteur V. Pellegrini, de l'AMAE, de nous avoir signalé l'existence de ce dossier et de nous en avoir permis la consultation.

5 C. CANTINI, *op. cit.*, p. 11. Cf. aussi la notice biographique établie par le DPF sur le compte de A. Fonjallaz, non signée, datée du 1er mars 1934. AF, E 2001 (C) 4, vol. 103.

6 Cf. C. CANTINI, *op. cit.*, pp. 146-147.

7 Notice du DPF du 1er mars 1934, citée à la n. 5.

Toujours est-il que, bien avant la rédaction de ce texte, Fonjallaz avait réalisé une carrière militaire rapide et brillante. Après un stage à l'Académie militaire de Modène dans les années 1893-95, où dut probablement prendre corps son italophilie bien connue, le Vaudois revint au pays pour y gravir rapidement les différents échelons de la hiérarchie militaire, et exercer pendant de longues années l'activité d'officier instructeur. Nommé en 1921 colonel commandant de brigade, il devait démissionner de ce poste en avril 1923, manifestant par là son hostilité envers les hauts responsables alémaniques de l'armée suisse, auxquels il reprochait, non sans raison, leur attitude germanophile.

Pour sa part, déjà au cours du conflit mondial, Fonjallaz avait ouvertement exprimé ses sympathies pour l'armée italienne. Ayant pu rencontrer le nouveau chef du gouvernement italien en novembre 1922, lors du début des travaux de la Conférence de Lausanne, il se dit ensuite persuadé de la loyauté des sentiments de Mussolini envers la Suisse⁸. Après sa démission d'avril 1923, ses rapports avec les milieux militaires helvétiques se détériorèrent de plus en plus; en novembre 1925, il fut même exclu de la Société vaudoise des officiers, à cause de la part qu'il avait prise à la campagne contre le commandant de corps d'armée L.-H. Bornand⁹.

Sans occupation depuis qu'il avait quitté l'armée, Fonjallaz eut l'idée de se lancer dans les affaires: il exploita les amitiés nouées au cours de la Conférence de Lausanne avec différentes personnalités turques, pour investir son argent dans des entreprises financières au Moyen-Orient¹⁰. Tout cela se solda par la perte de très importantes sommes d'argent, qui faisaient partie de la fortune personnelle de sa femme¹¹; d'ailleurs, en 1930, celle-ci demanda la séparation des biens d'avec son mari¹².

Animé par le désir de jouer à tout prix un rôle public, Fonjallaz se lança dans la politique, et adhéra au parti des paysans, vigneron et artisans, alors opposé, sur le plan vaudois, au tout-puissant parti radical. En 1928, il manqua de peu son élection au Conseil national. Il devint, peu après, éditeur responsable du *Paysan vaudois*, le journal quotidien de son parti, et le resta jusqu'en janvier 1932, date à laquelle il quitta le parti¹³, dont les membres étaient trop tièdes à l'égard du fascisme italien, pour l'italophile

8 Voir à ce propos les documents publiés par KATHARINA SPINDLER, dans *Die Schweiz und der italienische Faschismus (1922-1930). Der Verlauf der diplomatischen Beziehungen und die Beurteilung durch das Bürgertum*. Basel und Stuttgart 1976, pp. 272-276.

9 Cf. C. CANTINI, *op. cit.*, pp. 19ss.

10 Cf. la notice intitulée «Indications relevées dans les dossiers du Département politique sur les multiples activités du Colonel *Fonjallaz*», non signée, datée du 2 mars 1934. AF, E 2001 (C) 4, vol. 103.

11 «Madame Fonjallaz, née Gelzer, a hérité en 1919 d'un oncle établi en Amérique du Sud une fortune de plusieurs millions, dont il doit certainement rester quelque chose aujourd'hui.» Notice du DPF, du 1er mars 1934, citée à la n. 5.

12 C. CANTINI, *op. cit.*, p. 35.

13 *Ibid.*, pp. 43ss.

Fonjallaz, fervent admirateur du Duce. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'il décida de faire cavalier seul.

D'autre part, en 1929 déjà, Fonjallaz avait fait des propositions à la Légation d'Italie à Berne, lui soumettant un projet pour la création en Suisse d'une agence de presse sous contrôle italien. Le projet avait rencontré l'approbation du ministre Pignatti; son successeur, Giovanni Marchi, l'appuya à son tour, y voyant un moyen efficace pour contrebalancer la «pression antifasciste» qui s'exerçait dans la Confédération¹⁴. Toutefois, la réalisation de ce projet rencontra des difficultés, et dut être renvoyée.

En mai 1931, par l'intermédiaire du ministre Marchi, Fonjallaz demanda à être reçu par Mussolini. Celui-ci lui accorda une audience, le 10 juin suivant, se basant aussi sur un préavis favorable émis par le Ministère de la Guerre, qui rappelait l'amitié toujours manifestée par le Vaudois à l'égard de l'Italie, de son armée et de son régime¹⁵. Fonjallaz se présenta au Duce, en compagnie de l'avocat italien F. Cacciapuoti, en tant que président d'une fantomatique association dénommée «Croix brune pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique». Il remit sur le tapis son projet visant à la création d'une agence de presse acquise à la cause italienne et qui aurait dû s'appeler «Agenzia giornalistica internazionale»; il affirma être disposé à investir de sa poche, dans l'entreprise, une somme de 200 000 francs¹⁶. Malgré l'intérêt manifesté par Mussolini à cette occasion, le projet de Fonjallaz resta sur le papier. Qui plus est, l'avocat Cacciapuoti, de Florence, associé au Vaudois dans la réalisation du projet, vint à décéder peu après; les héritiers du défunt remirent tous ses papiers à un avocat de Lausanne, le conseiller national radical H. Vallotton qui, ayant ainsi découvert les relations nouées par Fonjallaz avec les autorités italiennes, menaça ce dernier de tout révéler à l'opinion publique. Selon Fonjallaz, Vallotton n'avait pas voulu «manquer l'occasion de s'en prendre à quelqu'un qui avait été reçu par le Duce et qui pouvait, dans la suite, amener la création du parti fasciste en Suisse¹⁷». Il est intéressant de noter qu'en mai 1932, date à laquelle il adressa ces propos à Mussolini, le colonel vaudois songeait déjà à la mise sur pied d'un mouvement fasciste sur sol helvétique.

Le 17 mai 1932, Mussolini accorda une nouvelle audience à Fonjallaz, qui lui exposa, entre autres choses, son intention de rencontrer à Bruxelles le célèbre parfumeur François Coty, propriétaire et directeur du *Figaro*, admirateur du fascisme italien et bailleur de fonds de différents mouve-

14 Marchi au MAE, 1er décembre 1930. AMAE, vol. 1 (Svizzera/1931), fasc.: Rapporti politici.

15 Notice avec l'en-tête du «Ministero degli Affari esteri. Gabinetto del Ministro», du 7 mai 1931. ACS, S.p.D./Ord., fasc. 123 326 (A. Fonjallaz).

16 Lettre de F. Cacciapuoti à Mussolini, s. d. *Ibid.*

17 «Mémoire présenté à Son Excellence le Duce ...», daté de Rome, le 17 mai 1932, et remis le jour même par Fonjallaz à Mussolini lors d'une audience privée. *Ibid.*

ments français d'extrême-droite¹⁸. Le Hollandais H. W. Deterding, directeur de la Royal Dutch/Shell, devait aussi participer à la rencontre¹⁹. En quelque sorte, Fonjallaz visait à jouer officieusement le rôle d'un représentant du fascisme italien, dans le but de mettre sur pied une sorte d'internationale fasciste qui aurait dû s'opposer aux internationales socialiste et communiste. La rencontre de Bruxelles ne put avoir lieu, mais Fonjallaz eut tout de même l'occasion de s'entretenir avec F. Coty, le 3 juin, dans la propriété que celui-ci possédait à Louveciennes, près de Paris. Il résuma ainsi, dans un mémoire présenté à Mussolini²⁰, les propos échangés à cette occasion avec le richissime parfumeur français:

«M. Coty a écrit il y a quelques semaines un article où il résumait la situation politique en disant qu'il fallait choisir entre le fascisme ou le bolchévisme. Je lui ai demandé s'il était prêt à tirer la conclusion de cette thèse qui, du reste, avait débordé des frontières de l'Italie et s'étendait sur le monde entier.

M. Coty déclara, en effet, qu'il fallait faire quelque chose et qu'il soutiendrait tout mouvement orienté vers l'ordre par les principes corporatifs. Il s'intéresserait également à la création d'une Internationale, comme à celle du journal en 3 ou 4 langues.

La conversation a porté sur l'inflation. M. Coty a déclaré combien il appréciait l'œuvre du Duce et qu'il serait heureux d'avoir une *entrevue* à Rome avec le Duce, sans entremise officielle, aussi vite que possible. Les bases de la création d'un *organe* pourraient alors certainement être envisagées et la création de l'*Internationale* se lierait tout naturellement à la première.»

Dans ce mémoire Fonjallaz énonçait ainsi les critères qui auraient dû inspirer la formation d'une Internationale fasciste:

«L'Entente Européenne, avec son organisation privée, doit grouper sans retard les éléments qui tirent à la même corde. Il doit se créer un cadre sur le plan *supranational* avec ses publications, ses moyens de propagande et de conférences, afin de grouper de façon tangible les éléments acquis à l'idée et décidés à réaliser cette Entente.

Le *siège social* devrait être de préférence sur terrain neutre. En vertu des raisons déjà exposées, il faudrait qu'il soit à Zurich.

Rome, d'où la culture latine rayonne sur le monde, doit être le siège intellectuel du mouvement, mais sans retard en raison de la situation et des événements en cours²¹.»

On retrouve, dans les idées exposées ci-dessus par Fonjallaz, quelques-uns des principes dont s'inspireront les «Comitati d'Azione per l'Universalità di Roma» (C.A.U.R.), créés au mois de juillet de l'année suivante, sous la présidence du général E. Coselschi, et contrôlés au début par le Ministère italien des Affaires étrangères²².

18 Sur F. Coty, voir l'*Histoire générale de la presse française*, t. III, De 1871 à 1940. Paris 1972, surtout pp. 539-544.

19 Mémoire du 17 mai 1932, cité à la n. 17.

20 Daté de Rome, le 10 juin 1932, présenté au Duce le 14 juin lors de la troisième audience que celui-ci lui avait accordée. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. g).

21 *Ibid.*

22 Sur les «C.A.U.R.», cf. en particulier MICHAEL A. LEDEEN, *L'Internazionale fascista*, Bari, 1973 (trad. de *Universal Fascism*, New York, 1972), pp. 139ss., et JERZY W. BOREJSZA, *Il fascismo e l'Europa centrale. Dalla propaganda all'aggressione*. Bari 1981 (édit. orig. en langue ital.), surtout pp. 139ss.

Dans un autre mémoire adressé au Duce le 18 août 1932²³, Fonjallaz revint sur la nécessité, selon lui, d'unir au sein d'un mouvement de dimension internationale les forces favorables au fascisme. Il précisa les efforts faits, au plan suisse, pour parvenir à la formation d'un parti fasciste. Parmi les moyens propres à favoriser la propagande internationale en faveur du fascisme, il suggéra à Mussolini la publication d'un «livre documentaire sur la franc-maçonnerie en utilisant si possible les documents en possession du Gouvernement fasciste ...». D'autre part, Fonjallaz se demandait s'il n'était pas possible d'instituer à Rome un cours sur l'histoire du fascisme au point de vue international, et il ajoutait:

«Personnellement, si Votre Excellence voulait me confier un cours de ce genre, dans un institut, je serais prêt à quitter l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich où je donne le cours d'Histoire militaire dans la section des Sciences militaires et celui d'Histoire dans la section générale. J'estime que le moment est venu de donner un exemple.»

Il est vrai qu'en 1931, aux prises avec des difficultés financières, Fonjallaz s'était adressé au Département militaire fédéral et qu'à Berne on lui avait alors offert, pour le «dépanner», un enseignement au sein de la plus haute école technique de la Confédération²⁴.

Au mois de septembre 1932, le colonel vaudois fut reçu encore à deux reprises par le chef du Gouvernement italien; le 3 octobre suivant, Mussolini lui fit allouer, pour la première fois, une somme de 20 000 francs suisses²⁵, dont nous ignorons d'ailleurs la destination exacte. Il est probable que le Duce voulait récompenser les efforts accomplis précédemment par Fonjallaz en faveur du système qu'il avait lui-même fondé. Ou, peut-être, s'agissait-il de financer l'étude que Fonjallaz s'appropriait à publier à Paris, consacrée à la figure et à l'œuvre du Duce? Le livre en question, intitulé *Energie et volonté. Un chef. Mussolini. Etude politique et militaire*, parut à Paris, aux Editions de la «Revue Mondiale», les premiers jours de janvier de l'année suivante²⁶.

La visite au Duce du 17 octobre 1933 et la fondation de la Fédération fasciste suisse

A Zurich, où il donnait ses cours à l'Ecole polytechnique fédérale, A. Fonjallaz fit à différentes reprises des conférences sous les auspices de la section zurichoise de la «Schweizer Heimatwehr»; puis, au cours de l'automne 1933, il entreprit de collaborer étroitement avec les dirigeants

23 ACS, S.p.D./Ord. fasc. A.F.

24 Notice du DPF du 1er mars 1934, citée à la n. 5. Cf. aussi C. CANTINI, *op. cit.*, pp. 27ss.

25 Notice, s.d. (mais 1933), du MAE. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. b).

26 Un exemplaire du texte original dactylographié du livre de Fonjallaz fut d'ailleurs remis par son auteur à Mussolini. Cf. *ibid.*, sfasc. g).

bernois de ce même mouvement, jusqu'à en devenir membre à son tour²⁷. De mai à août 1934, Fonjallaz fit même partie du comité directeur de la «Heimatwehr²⁸».

Cette association patriotique, dont l'insigne était composé d'une hallebarde et d'une croix suisse, est maintenant bien connue, grâce au travail de Fritz Roth, surtout en ce qui concerne son développement dans le canton de Berne. Elle avait été fondée en 1925 déjà à Zurich, où elle était dirigée par le colonel et commerçant Hans Fiez. Dès sa fondation, elle manifesta à travers ses statuts des tendances antisémites et antimaçonniques²⁹.

A partir de 1930, la «Heimatwehr» devait connaître un nouvel essor dans le canton de Berne, tout particulièrement dans la région de l'Oberland, où elle recruta de nombreux adeptes parmi les petits paysans et les paysans de montagne: c'est surtout la difficile situation socio-économique de ces catégories sociales qui constitua le terrain favorable pour le développement de la «Heimatwehr³⁰». Pour les paysans, celle-ci fut avant tout une association d'auto-défense pour faire face à la crise dont ils étaient frappés: ils entendaient ainsi exprimer, d'abord leur protestation contre la politique négligente menée à leur égard par les autorités, mais aussi par le Parti paysan.

En adoptant les statuts de la «Heimatwehr» zurichoise, les membres bernois de l'association en adoptèrent également les tendances antisémites et antimaçonniques: d'ailleurs, celles-ci trouvèrent un terrain favorable dans l'antisémitisme et l'antimaçonnisme latent des campagnes, qui traduisaient en langage idéologique la haine diffuse, spécialement en période de crise, contre banquiers et marchands de bétail³¹. D'autre part, toujours selon F. Roth, on peut parler, à propos de la «Heimatwehr» bernoise, de l'existence d'une certaine sympathie pour la personnalité de Mussolini, alors que chez les Zurichois, on constatait plutôt un sentiment analogue pour la figure de Hitler et de son mouvement³². Cependant, la «Heimatwehr» se voulait un mouvement exclusivement suisse, et n'avait vraisemblablement pas d'attaches directes avec l'étranger. Tout au plus, une certaine dépendance *de facto* de Rome exista pendant la période où le colonel Fonjallaz, lui-même à la solde de Mussolini, fut membre du comité directeur du mouvement; de plus, Fonjallaz destina une partie des subsides reçus de Rome à la «Heimatwehr» bernoise³³, probablement par le truchement d'un dirigeant comme

27 F. ROTH, *Die Schweizer Heimatwehr ...*, 1973, p. 295.

28 F. ROTH, «Die Schweizer Heimatwehr ...», 1974, p. 60. Cet auteur précise cependant que le colonel ne jouissait que de peu de sympathies auprès des paysans membres de l'association. *Ibid.*

29 *Ibid.*, p. 13.

30 *Ibid.*, pp. 30ss. et pp. 175ss.

31 *Ibid.*, pp. 179-181.

32 *Ibid.*, p. 192.

33 Dans un rapport envoyé par Fonjallaz à Mussolini le 15 janvier 1934, on lit, à la p. 8, sous

J. C. Elmer, avec lequel il était en étroite collaboration³⁴. Reste à savoir si les responsables bernois du mouvement connaissaient la provenance exacte de cet argent, mais, à vrai dire, celle-ci ne devait pas être bien difficile à découvrir ...

D'autre part, la «Schweizer Heimatwehr» s'efforça de trouver de nouveaux appuis en Suisse; en novembre 1932, par exemple, le consul d'Italie à Zurich apprit que l'association s'était adressée au Crédit Suisse pour lui demander des appuis financiers. Sans résultat toutefois, et ceci, selon le consul, parce que la direction de cette banque était constituée en majorité de francs-maçons³⁵ ...

Le colonel Fonjallaz, pour sa part, effectua au cours de l'année 1933 d'autres voyages à Rome, toujours à la recherche d'aide et d'appuis au plus haut niveau pour parvenir à mettre sur pied un parti fasciste en Suisse. Le 22 septembre, Mussolini lui accorda une nouvelle audience, la sixième en l'espace de deux ans. Si nous ignorons les propos échangés à cette occasion, nous en connaissons cependant les résultats tangibles: le jour même, sur ordre du Duce, le Cabinet du Ministère des Affaires étrangères fit remettre à Fonjallaz une somme de 25 000 francs suisses; somme prélevée, comme il était courant dans les affaires de ce genre, sur les fonds secrets de la police italienne³⁶. Selon toute vraisemblance, cet argent était destiné à financer la publication d'un organe de presse, porte-parole du mouvement que Fonjallaz était en train de créer: en effet, le 12 octobre suivant, deux hebdomadaires, le *Fasciste suisse* et le *Schweizer Fascist* virent le jour respectivement à Lausanne et à Zurich.

En même temps, Fonjallaz organisa un nouveau voyage à Rome, en compagnie d'autres frontistes suisses, et surtout de membres de la «Schweizer Heimatwehr»; il demanda que cette délégation fût reçue par le Duce, de manière à marquer avec éclat la naissance du fascisme helvétique. Le 14 octobre, il délégua à Rome son fils Gaston, porteur d'une missive pour le chef du gouvernement italien³⁷.

le titre «Dépenses et aperçus des frais»: «*Subsides* à la Heimatwehr bernoise, 4 versements de 5000 (francs) – 20 000.–». AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. b). A noter qu'entre septembre et novembre 1933, Fonjallaz avait déjà reçu de Mussolini 50 000 francs.

34 «Je suis en rapport continuel avec la *Heimatwehr bernoise* (Elmer) qui s'organise en milices fascistes de la campagne en vue du Premier Mai. [...]». Rapport de Fonjallaz à Mussolini du 15 janvier 1934, cité à la n. 33.

35 Rapport du consul Vittorio Bianchi au ministre G. Marchi, du 28 novembre 1932. AMAE, vol. 2 (Svizzera/1931-1932), fasc.: Rapporti politici.

36 Cf. la lettre du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, F. Suvich, au chef de la police, A. Bocchini, du 23 septembre 1933. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. b).

37 «Rentré en Suisse [après l'audience du 22 septembre] – écrivait-il à Mussolini – je me suis mis en rapport à Zurich et à Berne avec la Heimatwehr qui s'est déclarée [prête] à adhérer au mouvement fasciste. Par suite de la scission intervenue dans le Front national, la création du fascisme a permis à de nombreux éléments de se rallier au nôtre, aux côtés du bloc

La demande d'audience fut appuyée par le député Carlo Costamagna³⁸ qui, par le passé déjà, avait chaudement recommandé Fonjallaz aux plus hautes autorités italiennes. Au vu des fins poursuivies par la délégation suisse à Rome, Costamagna estima qu'il était essentiel que Mussolini accordât une audience: les Suisses entendaient soumettre au Duce l'emblème de leur parti et solliciter des directives de sa part. Finalement, le 17 octobre, le chef du Gouvernement italien reçut en audience la délégation dirigée par Fonjallaz et par son fils Gaston, composée de 42 personnes: ces agriculteurs, négociants, avocats et journalistes étaient dans leur grande majorité membres de la «Heimatwehr». Seuls 7 Romands étaient du nombre³⁹, alors que les Suisses allemands étaient représentés par une vingtaine de Bernois, dont le chef de la «Heimatwehr» bernoise, J. C. Elmer, par 7 Zurichois, dont le président de la «Heimatwehr» du canton, H. Bader, et le colonel H. Fiez⁴⁰.

Elmer déclara que, dans les cercles de la «Heimatwehr» bernoise, le nom de Mussolini était objet d'admiration. Pour sa part, le Duce évoqua rapidement les années qu'il avait passées en Suisse, puis exprima sa sympathie à l'égard de ce pays, que des relations amicales unissaient à l'Italie, et insista sur sa volonté d'en respecter l'indépendance. Il n'encouragea pas moins ses interlocuteurs à poursuivre leur action une fois rentrés au pays⁴¹.

Par la suite, le 17 octobre 1933 fut considéré par les fascistes suisses comme une «date historique» qui marquait la consécration de leur mouvement. Quant à l'opinion suisse, elle apprit avec stupéfaction la nouvelle. N'oublions pas que, jusqu'alors, le colonel vaudois n'avait encore jamais ouvertement fait connaître son engagement en faveur du fascisme italien, même si ses contacts secrets avec Rome dataient déjà de quelques années. Quant à la parution du *Fasciste suisse* et du *Schweizer Fascist*, elle n'avait eu lieu que quelques jours avant la rencontre avec le Duce; d'ailleurs, plusieurs accompagnateurs de Fonjallaz apprirent l'existence de ces périodiques seulement au cours du voyage⁴²!

Le plus étonné fut probablement le Conseil fédéral, et tout particulière-

de la Heimatwehr. Le Volksbund [du major bâlois Ernst Leonhardt] s'est déclaré également prêt à marcher avec nous.

Dorénavant, la position est déterminée par le nom fasciste et la visite que la délégation suisse a demandé de faire à Votre Excellence marquera son empreinte définitive au mouvement.» Lettre du 14 octobre. *Ibid.*, vol. 61, sfasc. h).

38 Cf. notice du MAE pour Mussolini, du 11 octobre 1933. *Ibid.*, vol. 60, sfasc. a).

39 Soit, en plus des deux Fonjallaz, le journaliste lausannois R. H. Reymond, les députés valaisans François Bagnoud et Léon Zufferey, le prof. Georges Humbert, de Lutry, et le capitaine Meyer, de Montreux. Cf. liste des membres de la délégation («Comitiva dei Fascisti svizzeri che si recano a Roma capitanati dal Colonnello Arthur Fonjallaz»), *ibid.*, vol. 61, sfasc. h).

40 *Ibid.*

41 F. ROTH, «Die Schweizer Heimatwehr ...», 1974, p. 33.

42 *Ibid.*, pp. 37-38.

ment G. Motta, surpris en outre par l'«importance extraordinaire» que la presse italienne avait donnée à la visite:

«Je ne comprends pas – écrivit Motta au ministre Wagnière – comment M. Mussolini se prête à des manifestations aussi *ridicules*. Je ne sais pas si vous connaissez personnellement M. le colonel Fonjallaz. Le moins que je puisse dire de lui est qu'il *s'agit d'un irresponsable*. Le groupe dont il est le chef est un groupe infime au point de vue du nombre et dénué de toute influence. Il faudrait trouver un moyen opportun pour faire comprendre à nos amis italiens qu'ils *ont tort* d'accorder de l'importance aux manifestations comme celle dont il s'agit.

Je vois que cela est assez délicat, car l'opinion d'avoir à l'Etranger des adhérents nombreux flatte la vanité et l'orgueil des chefs fascistes. Je suis persuadé, d'ailleurs, que M. Mussolini en recevant les *fascistes suisses* a estimé faire un geste amical pour la Suisse. Mais sur ce point il se trompe. Il n'y a pas un Suisse sérieux qui ne hoche la tête devant des faits pareils qui lui paraissent appartenir au genre comédie. Nos bonnes relations ne gagneront rien, bien au contraire, à ces manifestations [...]»⁴³.

Le 20 octobre déjà, sur proposition du chef du Département militaire, R. Minger, le gouvernement suisse s'occupa de la situation de Fonjallaz⁴⁴: il estima que son engagement politique était incompatible avec l'enseignement dont il était chargé à l'Ecole Polytechnique Fédérale, enseignement destiné, qui plus est, à des instructeurs ou futurs instructeurs de l'armée. Mais le Conseil fédéral n'osa pas sévir contre le colonel vaudois avant de l'avoir entendu, de crainte de froisser les autorités italiennes, car «il ne faudrait pas, en particulier, qu'en Italie, où son nom jette un certain éclat, son éloignement puisse être considéré comme un acte inamical de la Suisse». Minger fut alors chargé par ses collègues de s'entretenir avec l'intéressé pour lui demander de choisir entre son activité politique et son enseignement. Le 28 octobre, Fonjallaz fut convoqué au Palais fédéral où le chef du Département militaire, s'il faut en croire le compte rendu de l'entretien que Fonjallaz transmit ensuite à Mussolini⁴⁵, lui déclara notamment:

«Certes le Conseil fédéral ne méconnaît pas que le système de Mussolini ou de Hitler ait du bon, mais il ne convient pas à notre pays et en se plaçant à la tête d'un mouvement fasciste on se place aussi à la tête d'un mouvement antinational.»

Pour sa part, Fonjallaz était persuadé d'être victime d'un système qui «se [disait] démocratique, qui [s'opposait] au fascisme, mais qui [favorisait] tous les jours le développement du marxisme». Influencé par son obsession antimaçonique, il attribua la pression dont il était l'objet, non seulement à ses sentiments fascistes, mais aussi à la position qu'il affichait depuis longtemps contre la franc-maçonnerie. A la fin de l'entretien, Fonjallaz demanda à être libéré de sa charge d'enseignement à l'Ecole polytechnique, et exigea qu'on le libérât immédiatement de toute obligation militaire. Attitude qui fut qualifiée par Minger, toujours d'après le témoi-

43 Lettre confidentielle du 23 octobre 1933, publiée dans les *Documents diplomatiques suisses*, vol. 10 (1930-1933). Bern 1982, no 344.

44 Cf. *ibid.*, no 343.

45 Il s'agit d'un texte dactylographié de quatre pages, s.d. ACS, Ministero della Cultura popolare, vol. 466.

gnage de Fonjallaz, de «nettement militaire et franche»; le chef du Département militaire avoua d'ailleurs à son interlocuteur que ses «aptitudes et capacités au point de vue militaire n'étaient aucunement mises en doute⁴⁶».

A. Fonjallaz et la fondation de la Fédération fasciste du Tessin

Tant que le mouvement fasciste du colonel vaudois restait confiné à la Suisse romande et à Zurich, où il disposait d'un secrétariat, son développement ne pouvait être que limité, indépendamment des capacités de ses dirigeants; en Suisse romande, il devait en particulier faire face à la concurrence de l'Union nationale⁴⁷ de Géo Oltramare, alors que dans les cantons alémaniques, il ne pouvait évidemment pas espérer s'imposer contre les divers fronts⁴⁸. En revanche, le Tessin paraissait constituer, aux yeux de Fonjallaz et vraisemblablement des gens qui l'appuyaient en Italie, le lieu idéal pouvant assurer au nouveau mouvement de nombreux adhérents. Point n'est besoin d'insister sur les arguments en mesure d'accréditer cette hypothèse: voisinage géographique avec l'Italie, langue et culture communes, déploiement depuis de nombreuses années déjà au Tessin d'une intense propagande venant d'Italie, surtout par le truchement de la grande presse du régime. S'ajoutait à ces facteurs la présence au Tessin de nombreux membres des «partis historiques⁴⁹» mécontents de la politique prônée par leurs dirigeants respectifs.

Chez les libéraux-radicaux, en outre, la campagne systématique de journaux comme la *Gazzetta Ticinese* et le *Cittadino*, qui mettaient en cause les

46 *Ibid.* Cf. aussi *Documents diplomatiques suisses*, vol. 10, no 343, n. 4.

47 Sur ce mouvement, fondé en juin 1932, cf. ROGER JOSEPH, *L'Union nationale 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande*. Neuchâtel 1975.

48 Une littérature assez riche existe aujourd'hui sur le frontisme et sur les nombreux mouvements nés en Suisse allemande à l'époque du «*Frontenfrühling*», après l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne. Dans un article intitulé «Crise de la démocratie libérale: le frontisme», publié en 1966 dans les *Cahiers protestants* (no 3, pp. 33-49), JEAN-CLAUDE FAVEZ proposait quelques intéressantes hypothèses de recherche sur le thème du frontisme. Voici, d'autre part, les ouvrages les plus importants parus ensuite sur la question: KLAUS-DIETER ZÖBERLEIN, *Die Anfänge des deutschschweizerischen Frontismus. Die Entwicklung der politischen Vereinigungen Neue Front und Nationale Front bis zu ihrem Zusammenschluss im Frühjahr 1933*, Meisenheim am Glan 1970; WALTER WOLF, *Faschismus in der Schweiz. Die Geschichte der Frontenbewegung in der deutschen Schweiz, 1930-1945*. Zürich 1969; BEAT GLAUS, *Die Nationale Front. Eine schweizerische faschistische Bewegung 1930-1940*, Zürich, Einsiedeln, Köln 1969. Pour sa part, FRITZ ROTH («Die Schweizer Heimatwehr ...», 1974, surtout pp. 141-174) formule quelques considérations éclairantes sur l'ensemble du mouvement frontiste suisse.

49 C'est-à-dire les libéraux-radicaux et les conservateurs-catholiques. Ces deux partis disposaient chacun de deux élus au sein d'un gouvernement cantonal de cinq membres, le cinquième élu étant le socialiste G. Canevascini.

principes traditionnels du libéralisme et qui invitaient leurs lecteurs à prendre en considération les nouveaux courants de pensée qui voyaient le jour ailleurs, avait contribué à créer une sorte de vide idéologique; ayant perdu la foi dans leurs valeurs politiques traditionnelles – mises à dure épreuve, il est vrai, par les effets de la crise économique – plusieurs militants de ce parti étaient prêts, dès lors, à embrasser de nouvelles causes, même celles qui étaient potentiellement les plus dangereuses pour un petit canton comme le Tessin. Car il saute aux yeux que la constitution d'un parti fasciste dans ce canton pouvait avoir un tout autre degré de gravité que pour le reste de la Suisse, et cela indépendamment des capacités et de la détermination des chefs d'un tel parti.

La nouvelle que Mussolini avait accordé une audience, le 17 octobre, au groupe de Fonjallaz, suscita l'enthousiasme de ceux qui, au Tessin, n'attendaient que ce signal pour manifester ouvertement leur admiration pour le fascisme italien et pour ses principes politiques. L'ingénieur Nino Rezzonico prit immédiatement contact avec le colonel vaudois, auquel il offrit ses services. Le 29 octobre, il eut avec lui un entretien dans son château de Lutry⁵⁰, au cours duquel les deux hommes dialoguèrent exactement comme s'ils étaient déjà investis des plus hautes charges au niveau fédéral ... Le «duce» Fonjallaz donna à son interlocuteur les «garanties les plus amples» concernant le Tessin; il «accepta» les revendications tessinoises, et promit d'être fidèle aux principes du fédéralisme ... Plus concrètement, Fonjallaz chargea Nino Rezzonico de recruter des adhérents au Tessin.

Rezzonico, que ses adversaires qualifiaient volontiers de «fils à papa», avait longtemps vécu à Turin et n'était revenu dans son canton d'origine que depuis peu d'années; il y était rapidement devenu un des dirigeants de la «Guardia Luigi Rossi», qui regroupait les jeunes militants du parti conservateur-catholique; il avait quitté ce mouvement en juin 1933. Pour le mouvement fasciste, il pouvait représenter une recrue assez importante, compte tenu surtout de la fortune personnelle dont il disposait à la suite d'un héritage; à en croire une information du Département politique suisse, cette fortune, qui par le passé avait dû être très considérable, s'était cependant réduite à la suite de spéculations malheureuses sur des valeurs américaines⁵¹.

En tout cas, Fonjallaz se montrait très optimiste sur les chances de succès de son mouvement au Tessin. Il le fit savoir à Mussolini, tout en lui rappelant avec insistance les promesses d'aide que le Duce lui avait faites, vraisemblablement lors de l'audience du 17 octobre⁵². Après avoir passé quelques jours au Tessin, le colonel vaudois résuma ainsi ses impressions dans

50 Cf. NINO REZZONICO, *Battaglie*. Bellinzona 1937, p. 42.

51 Notice du DPF, non signée, du 2 mars 1934. AF, E 2001 (C) 4, vol. 103.

52 Cf. sa lettre à Mussolini, datée de Lutry, 24 octobre 1933. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. a).

un mémoire remis au sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Fulvio Suvich:

«Le séjour que je viens de faire dans le Tessin m'a montré ce que je supposais déjà mais sans en avoir la preuve: c'est qu'il suffira d'un effort financier et de propagande pour avoir cause gagnée au fascisme. La puissance morale du Duce est si grande chez les Tessinois, qu'il suffira d'une parole pour la diriger comme on voudra. Il y a des dévouements pour le Duce prêts à se manifester au premier appel. J'en ai eu les *preuves*⁵³.»

Propos qui montrent surtout la méconnaissance qu'avait Fonjallaz du Tessin et des Tessinois, et son incapacité foncière à juger lucidement de la réalité; il est probable, d'autre part, que cet optimisme était exprimé aussi dans l'espoir d'obtenir plus facilement l'aide italienne.

Le 21 novembre fut officiellement fondée la Fédération fasciste du Tessin, dans la villa que Nino Rezzonico possédait à Porza, près de Lugano, en présence de Fonjallaz et d'une trentaine d'adhérents⁵⁴. A l'issue de la réunion, au cours de laquelle le chef tessinois exposa le programme du mouvement, une liste avec les signatures des participants fut remise à Fonjallaz, afin que celui-ci la transmitt à Rome⁵⁵. Selon un décompte établi par les responsables du mouvement, les fascistes reconnus dans l'ensemble du canton étaient alors 65, regroupés en trois «fasci», à Lugano, Locarno et Bellinzone⁵⁶. Dans un premier temps, le fascisme tessinois allait connaître un développement assez rapide, mais en 1934 le nombre des adhérents se stabilisera autour de 500-550⁵⁷.

Pour marquer la naissance du mouvement fasciste au Tessin, Fonjallaz emmena Nino Rezzonico à Rome et, le 26 novembre, il le présenta au Duce, au cours d'une audience privée au Palazzo Venezia⁵⁸.

Le colonel vaudois ne revint pas de Rome les poches vides, mais porteur d'une somme de 25 000 francs suisses que le Ministère des Affaires étrangères lui avait remise sur ordre de Mussolini⁵⁹. Il est fort probable qu'une partie au moins de cette somme devait servir à subventionner le fascisme

53 Mémoire non daté, remis à Suvich le 6 décembre 1933. *Ibid.*

54 Cf. N. REZZONICO, *op. cit.*, pp. 49ss.

55 L'original de la liste, avec 30 signatures et l'inscription manuscrite «Fondazione Federazione Fascista ticinese fatta in Porza-Villa Rezzonico. 21 Novembre 1933», se trouve maintenant dans AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. g).

56 *Ibid.*

57 «... Da 3 gregari nell'ottobre 1933, furono portati a 567 nel Cantone e a 300 in Italia [«fasci» suisses de Milan, Rome et Florence].» Lettre de N. Rezzonico à A. Fonjallaz, du 1er septembre 1934. Copie de cette lettre se trouve dans la correspondance confisquée en 1935 par la police tessinoise au domicile du journaliste Emilio Colombi, qui avait en un premier temps adhéré au mouvement fasciste tessinois. AF, E 2001 (C) 4, vol. 101, pp. 171ss.

58 Cf. lettre de Fonjallaz à Mussolini, avec la demande d'audience pour lui et pour Rezzonico, Rome, 19 novembre 1933. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. f).

59 Cf. notice du MAE, du 28 novembre, et la lettre «Riservatissima» de F. Suvich au chef de la police, Bocchini, du 3 décembre 1933, par laquelle le sous-secrétaire d'Etat demandait le remboursement de la somme remise à Fonjallaz. *Ibid.*, sfasc. b).

tessinois. C'est en tout cas grâce à l'argent de Rome que, le 14 décembre, put paraître pour la première fois l'hebdomadaire *Fascista svizzero* («Organo della Federazione Fascista del Canton Ticino»), dont la direction était confiée à l'avocat Alberto Rossi⁶⁰.

*Le Duce décide de subventionner massivement
le mouvement fasciste suisse*

Il est clair, d'une manière générale, qu'un mouvement tel que celui de Fonjallaz, qui n'était qu'une plate imitation du fascisme italien, ne pouvait espérer se développer un tant soit peu sans un appui massif venant d'Italie. Le fascisme suisse avait l'ambition de s'implanter sur l'ensemble du territoire suisse et, pour poursuivre ce but, Fonjallaz avait notamment fondé trois hebdomadaires dans les trois langues nationales; or, ces journaux, qui ne comptaient qu'un faible nombre d'abonnés, ne pouvaient survivre sans d'importantes subventions. L'argent de Rome était donc indispensable à la survie de ces journaux et, d'une manière générale, à la poursuite de l'action de propagande du mouvement fasciste. Mussolini avait effectivement promis à Fonjallaz de lui fournir cette aide, et avait déjà, en partie, honoré cette promesse. En partie seulement car, visiblement, le «duce» suisse attendait de Rome des subventions bien plus importantes.

Début décembre, Fonjallaz put s'entretenir avec le sous-secrétaire Fulvio Suvich⁶¹, auquel il exposa une nouvelle fois ses requêtes, et remit un mémoire contenant un «plan de travail». Les deux objectifs principaux exposés dans ce plan étaient, d'une part, le lancement d'une initiative contre la franc-maçonnerie, autour de laquelle Fonjallaz espérait mobiliser de nombreuses forces politiques même en dehors de son propre mouvement; d'autre part, il était prévu d'organiser une «action de combat» pour le Premier mai 1934, action qui allait être «aussi violente que la situation le demande en face du drapeau rouge qui envahit le pays et qui est toléré tandis que les fascistes sont mis au ban de la société démocratique». Par ailleurs, Fonjallaz signalait que, après les victoires électorales qu'ils avaient déjà obtenues à Zurich et à Genève, les socialistes venaient de remporter un nouveau succès lors des élections en ville de Lausanne.

Le colonel vaudois s'en fut aussi à Berne rendre visite au ministre Marchi, auquel il révéla, sans ambages, sa récente rencontre avec Suvich et les promesses d'appui que Rome lui avait faites⁶². En attendant une aide plus consistante, Fonjallaz se dit prêt à se satisfaire pour le moment de la vente

60 La mise en page et le format du journal s'inspiraient directement de ceux du *Völkischer Beobachter* des nazis allemands, selon le propre aveu d'Alberto Rossi. Cf. son pamphlet *Rivoluzione nel Ticino!* Lugano, 1936, p. 33.

61 Cf. sa lettre à Suvich, du 7 décembre 1933. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. a).

62 Cf. rapport de Marchi au MAE, du 9 décembre 1933. *Ibid.*

exclusive en Suisse des billets de la «Loterie de Tripoli», institution dont nous ignorons l'importance réelle, mais qui était en mesure, semble-t-il, d'assurer des rentrées non négligeables dans les caisses des fascistes suisses. En relatant cet entretien à ses supérieurs, Marchi précisa que Fonjallaz nourrissait beaucoup d'espoir dans le développement du mouvement qu'il venait de fonder, mais il ne put s'empêcher d'ajouter que, pour sa part, il était d'un avis contraire⁶³. Précédemment déjà, le diplomate italien avait fait savoir à Rome qu'en Suisse, nul ne prenait au sérieux ses prises de position politiques⁶⁴. Bien que personne, à Rome, n'eût encore pris la peine de lui demander franchement son opinion sur le colonel vaudois, Marchi paraissait inquiet parce qu'il avait compris que les autorités italiennes s'apprêtaient à miser sur une personnalité aussi discréditée que Fonjallaz, pour en faire le représentant en Suisse du fascisme de marque italienne. C'était le choix de la personne qui l'inquiétait, non pas le fait que Rome pût appuyer et financer un mouvement fasciste en Suisse, car en soi, cette démarche aurait vraisemblablement rencontré son approbation. Ce qui peut paraître incroyable, c'est que, par la suite aussi, Mussolini ne songea jamais à demander l'avis de son représentant à Berne, qui était probablement la personne la mieux en mesure de juger s'il était opportun de jouer la «carte» Fonjallaz. En 1935, lorsqu'il était devenu clair, depuis longtemps déjà, que le mouvement de Fonjallaz avait essuyé un échec sur toute la ligne, Marchi reprocha implicitement à ses supérieurs le silence dans lequel on l'avait tenu au sujet du colonel vaudois; il brossa de l'homme ce portrait lapidaire:

«Il colonnello Fonjallaz è un'ottima persona: politicamente, però, è uno zero assoluto, sia per la incapacità nella conoscenza degli uomini, sia per la verbosità di cui si adorna, scambiando le semplici inutili parole per realtà costruttive⁶⁵.»

G. Marchi ne fut pas la seule personne qui s'efforça de mettre en garde les autorités italiennes, et Mussolini en particulier, contre les risques qu'un soutien accordé à Fonjallaz pouvait représenter. Le consul Italo Zappoli, qui avait longtemps été en poste à Lausanne, intervint à son tour auprès du Ministère des Affaires étrangères. A Rome, Zappoli avait par hasard aperçu Fonjallaz en train de s'entretenir avec un fonctionnaire du Ministère, et il en avait justement déduit que le fondateur du fascisme suisse avait déjà noué des relations confidentielles avec les autorités italiennes. Zappoli crut alors bon de faire savoir au Ministère que, s'il connaissait bien l'italophilie de Fonjallaz, il savait aussi que celui-ci ne jouissait pas de beaucoup d'estime dans son pays, où il était surtout connu pour être un mauvais administrateur et le dilapidateur de la fortune de sa femme⁶⁶.

63 *Ibid.*

64 Marchi au MAE, 28 novembre 1933. *Ibid.*

65 Rapport «Segreto» de Marchi au MAE, du 27 juillet 1935. *Ibid.*

66 Notice du Cabinet du MAE pour le sous-secrétaire Suvich, du 7 décembre 1933, qui porte aussi le «Vu» de Mussolini. *Ibid.*

De Lausanne parvint à Mussolini une autre mise en garde visant le colonel Fonjallaz; elle émanait d'une personnalité qui avait déjà connu le futur Duce à l'époque de son séjour à Lausanne, au tout début du siècle: le professeur Pasquale Boninsegni, président de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université lausannoise. Né en Romagne⁶⁷, comme Mussolini, et, comme lui, ancien militant socialiste d'une certaine envergure, Boninsegni s'était réfugié à Lausanne en 1900. Il y rencontra Vilfredo Pareto, professeur à l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université, qui le poussa à s'occuper de l'économie mathématique, et dont il devint le suppléant en 1904 déjà.

Le cours d'économie politique donné par Boninsegni à la place du maître fut suivi, au semestre d'été 1904 – très irrégulièrement d'ailleurs – par le socialiste B. Mussolini, comme en fait foi le livret d'étudiant du futur Duce⁶⁸. Tout en se consacrant essentiellement à son enseignement et à son activité scientifique, Boninsegni allait publiquement prendre fait et cause, depuis la Suisse, pour le fascisme mussolinien, devenant aussi membre du «fascio» italien de Lausanne. En 1925, le Duce le fit commandeur de la Couronne d'Italie; pour sa part, le vieux professeur allait jouer un rôle déterminant dans la décision si controversée, prise en 1937 par l'Université de Lausanne, d'octroyer un doctorat «Honoris Causa» au chef du Gouvernement italien; décision qui voulait être aussi un hommage rendu par ses collègues à un professeur dont ils connaissaient bien l'attachement pour la personne de Mussolini.

A différentes reprises, au moins depuis 1930, Boninsegni avait correspondu avec Mussolini, par l'intermédiaire du Secrétariat particulier du Duce; dans l'une de ses lettres, le professeur, alors âgé de plus de soixante ans, se définissait lui-même comme la «*sentinella avanzata del fascismo*»⁶⁹.

Les brefs éléments biographiques que nous venons d'exposer permettent de comprendre les raisons qui amenèrent Boninsegni, en décembre 1933, à écrire personnellement au Duce⁷⁰ – qui l'avait d'ailleurs auparavant reçu en audience –, pour l'inviter à ne pas appuyer le colonel Fonjallaz. L'italophilie de ce dernier n'était pas en cause, et pendant la guerre, le colonel avait même été un allié précieux pour l'Italie; il n'empêche, écrivait Boninsegni,

67 Les éléments biographiques sur P. Boninsegni (Rimini 1869 – Lausanne 1939), que nous donnons ci-après, sont tirés du *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 12, Roma, 1970, pp. 231–232, et de l'article de GIOVANNI BUSINO, «La Faculté des S[ciences] S[ociales] P[olitiques]: 80 ans déjà!», *Uni Lausanne. Bulletin d'information de l'Université de Lausanne*, no 37, juin 1983, pp. 21ss.

68 Une reproduction photographique de ce livret a été publiée par RENZO DE FELICE et LUIGI GOGLIA, dans *Mussolini. Il Mito*. Bari 1983, no 17–18. Sur le séjour du jeune Mussolini à Lausanne, voir R. DE FELICE, *Mussolini il rivoluzionario 1883–1920*. Torino 1965, surtout pp. 37ss.

69 Lettre du 30 octobre 1930. ACS, S.p.D./Ord., fasc. no 509 508 (P. Boninsegni).

70 Cf. sa lettre, datée du 18 décembre 1933, qui porte l'annotation: «Vista da S.E. il Capo del Governo». AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. a).

que Fonjallaz était désormais «discrédité moralement». Ayant recours à une image fort évocatrice, le professeur lausannois le compara même à «un navire qui cherche un port de salut»; il n'était pas prudent, ajoutait Boninsegni, que le fascisme italien se chargeât de ce salut-là. De plus, croyait-il savoir, son avis négatif était partagé par le ministre Marchi; ce qui, comme nous l'avons vu, correspondait à la réalité.

Malgré ces différents avis négatifs, Mussolini décida d'appuyer massivement le mouvement de Fonjallaz, suivant les promesses faites à ce dernier probablement déjà en octobre 1933. Cette décision intervint à la suite d'une nouvelle audience accordée à Fonjallaz, le 15 janvier 1934, lors de laquelle ce dernier remit au Duce un nouveau projet de travail et un décompte de frais s'y rapportant⁷¹. L'accent y était mis sur l'agitation au Tessin, qui prenait effectivement de l'ampleur: dans ce canton, les fascistes avaient déjà reçu des revolvers et des matraques. D'autre part, Fonjallaz reprenait les deux objectifs déjà formulés précédemment: soit le lancement de l'initiative contre la franc-maçonnerie d'une part, et l'action contre les socialistes lors du Premier mai d'autre part. Sur ce dernier point, Fonjallaz fournissait les détails suivants:

«En vue du Premier Mai, journée que les *socialistes veulent fêter* avec un éclat particulier, j'ai commencé l'organisation des détachements d'assaut. Il s'agira de deux actions de grande envergure, une à Berne, une à Lugano. Les drapeaux rouges seront enlevés de force, les cortèges dispersés. Le Gouvernement sera mis en demeure de déclarer s'il veut tolérer plus longtemps le drapeau rouge en Suisse, alors qu'un jour de Premier Mai un citoyen qui sortirait avec un drapeau de son pays serait molesté.»

Ce dernier projet s'inspirait directement des débuts du «squadrisme» italien, et était censé rappeler au Duce des souvenirs pas tellement lointains ...

Le colonel énumérait ensuite en détail les sommes d'argent dont il devait pouvoir disposer pour faire face aux frais administratifs occasionnés par les deux bureaux de Zurich et de Lausanne, pour la presse, pour le lancement de la campagne antimaçonnique, pour subventionner la «Heimwehr» bernoise, et pour l'achat d'armes, matraques et munitions. Il évaluait comme suit la somme globale qui lui était nécessaire:

«Pour conduire la suite du mouvement avec le succès nécessaire, il me faut pouvoir compter jusqu'à fin avril d'au moins 200 000.- [francs]. De cette somme 50 000 me parviendront de différents côtés⁷².»

C'est sur la base d'un tel programme d'action, où l'achat d'armes était expressément évoqué, que Mussolini décida de débloquer en faveur du colonel vaudois une somme globale de 560 000 liras, prélevée sur les fonds de la Police, soit précisément l'équivalent des 150 000 francs suisses que Fonjallaz avait demandés⁷³. Une première partie de cette somme, 14 000

71 Cf. mémoire du 15 janvier 1934. *Ibid.*, sfasc. b).

72 *Ibid.*

73 Cf. la lettre «Riservatissima» du sous-secrétaire F. Suvich au chef de la police, Bocchini, du 10 avril 1934. *Ibid.*

francs, fut remise à Fonjallaz le 16 janvier déjà, soit le lendemain de son entretien avec le Duce. Le reste fut envoyé à Lausanne, en trois versements successifs effectués en coupures suisses, dans des sacs confiés au courrier diplomatique: le 5 et le 19 février ainsi que le 19 mars 1934. A Lausanne, ces sacs furent remis personnellement au consul G. M. Nasi, le seul au courant sur place de cette transaction ultra-secrète, qui était chargé de prendre discrètement contact avec le destinataire de l'argent et de le lui remettre. Chaque sac était accompagné d'une dépêche portant l'en-tête «Secret-Très réservé-Personnel», et signée par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, F. Suvich⁷⁴. Fort prudemment, les autorités italiennes évitèrent toujours, même dans les versements successifs, de recourir aux services des banques pour faire parvenir l'argent à Fonjallaz. C'est ainsi que, par la suite, lorsqu'il était désormais devenu clair que les fortes sommes dont disposait le colonel vaudois ne pouvaient venir que d'Italie, les autorités suisses ne purent jamais mettre la main sur une quelconque preuve concrète, et cela malgré les contrôles de police effectués au domicile même du colonel.

A partir de juillet 1934, un subside mensuel d'environ 15 000 francs suisses fut alloué à Fonjallaz⁷⁵. Pour éviter d'attirer l'attention des autorités suisses, l'argent était remis personnellement au colonel par l'Ambassade d'Italie à Paris, en coupures françaises. Les versements se poursuivirent régulièrement jusqu'en janvier 1936, et furent stoppés seulement lorsqu'à Rome on se persuada que le fascisme suisse avait connu l'échec le plus total. Ils furent cependant repris, quoique de manière irrégulière, pour permettre à Fonjallaz de mener à terme sa campagne antimaçonnique⁷⁶, et dans l'attente de la votation populaire qui devait se prononcer sur l'initiative lancée par le colonel, demandant l'abolition de la franc-maçonnerie. Comme cette votation tardait toujours à venir (elle n'aura finalement lieu que le 28 novembre 1937), et vu qu'à Rome on commençait à nourrir des soupçons sur la «loyauté» de Fonjallaz, les subsides furent définitivement arrêtés au mois d'août 1936⁷⁷.

74 Voici, par exemple, la première dépêche de Suvich au consul Nasi, du 5 février 1934: «Nel qui accluso pacco viene trasmessa la somma di franchi svizzeri 36 613.10 dettagliata come segue [...]».

La somma in questione dovrà essere consegnata al Colonnello Arturo Fonjallaz in forma segreta, ritirandone all'atto della consegna ricevuta che dovrà essere trasmessa per corriere a questo Gabinetto in busta sigillata. Si lascia alla S.V. di studiare in qual modo Ella possa mettersi in contatto col Colonnello Fonjallaz per la consegna della suddetta somma in modo che ne venga conservato anche di fronte al personale di cotesto R. Consolato il più assoluto segreto». *Ibid.*

75 Une somme équivalant à 171 465 lires fut versée à Fonjallaz, en deux fois, le 23 juillet et le 6 août 1934. Cf. lettre de Suvich à Bocchini, du 16 août. *Ibid.* Par la suite, une subvention mensuelle correspondant à 15 000 francs suisses lui fut remise régulièrement (cf. par ex. la notice du Cabinet du MAE pour Suvich, du 16 février 1936, *ibid.*), mais nous ne possédons pas de détails précis sur les dates des versements jusqu'en avril 1935.

76 Notice du Cabinet du MAE pour Suvich, du 17 février 1936. *Ibid.*, vol. 61, sfasc. h).

77 Sur la votation populaire du 28 novembre 1937 – à l'issue de laquelle l'initiative Fonjallaz

Au total, depuis octobre 1932, Fonjallaz avait reçu du Ministère des Affaires étrangères la somme colossale de 2 260 000 livres⁷⁸, soit environ 610 000 francs suisses de l'époque: une des plus grosses subventions accordées par le Duce à des mouvements fascistes à l'étranger. A titre indicatif, et tout en soulignant qu'il faut prendre une telle comparaison avec prudence, nous rappelons que la somme totale reçue alors par Fonjallaz peut être estimée comme étant supérieure à 3 millions de francs de nos jours; ceci, compte tenu de l'évolution subie par l'indice suisse des prix à la consommation.

*Pourquoi Mussolini décida-t-il d'appuyer le mouvement
du colonel Fonjallaz? Essai d'explication*

Il importe de souligner d'abord que l'appui accordé par Mussolini à Fonjallaz, qui se prolongea jusqu'en 1936, fut constamment pris en charge par le Cabinet du Ministère des Affaires étrangères où, autour du Duce et du sous-secrétaire d'Etat Fulvio Suvich, étaient prises les décisions fondamentales touchant à la politique extérieure de l'Italie fasciste. Nous insistons sur ce point parce que cela contraste nettement avec le témoignage rendu il y a quelques années seulement par le même Suvich. Dans un passage de ses mémoires, cité par l'historien polonais J. W. Borejsza⁷⁹, Suvich a écrit:

«Nei riguardi delle attività all'estero connessa con questioni di partiti e di propaganda, devo dire che Mussolini è stato attento a mantenerle estranee al Ministero.»

fut rejetée par 513 553 voix contre 232 466 voix favorables, et par tous les cantons, excepté celui de Fribourg – voir l'article de BORIS SCHNEIDER, «Die Fonjallaz-Initiative. Freimauerei und Fronten in der Schweiz», *Revue suisse d'histoire*, 1974, pp. 666–710. – Pour ce qui est des relations entre Fonjallaz et le chef du gouvernement italien, on a la nette impression que l'entourage de Mussolini chercha à établir une sorte de barrage entre le colonel et le Duce, en particulier après l'arrivée de Ciano à la tête du Ministère des Affaires étrangères, en juin 1936. Dès lors, les écrits que Fonjallaz essaya de faire parvenir au chef du gouvernement italien furent filtrés et ne parvinrent pas à leur destinataire. En 1937 encore, alors que le colonel était lui-même totalement ruiné, son fils René chercha à contacter Mussolini: deux lettres destinées à ce dernier, confiées l'une à la sœur du Duce, et l'autre à sa fille Edda, ne parvinrent cependant pas entre les mains du dictateur italien. Ces deux lettres, rédigées à Rome et datées respectivement du 30 juin et du 2 juillet 1937, se trouvent dans AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. a).

78 Pour obtenir ce total, nous sommes partis de la somme de 2 149 533 livres, qui est indiquée dans une notice du MAE rédigée le 8 juin 1936 pour le Duce, comme représentant l'ensemble des subventions versées jusqu'alors à Fonjallaz, et nous y avons ajouté les deux versements successifs de 60 000 livres chacun, effectués par l'intermédiaire de l'Ambassade d'Italie à Paris, le 8 juillet et le 26 août 1936. AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60, sfasc. b).

79 *Op. cit.*, p. 121. Les mémoires de F. Suvich viennent d'ailleurs d'être publiés intégralement par GIANFRANCO BIANCHI, *Memorie 1932–1936*. Milano 1984; le passage cité s'y trouve à la p. 10.

Il est vrai que, d'une manière générale, les activités de propagande à l'étranger étaient confiées au Bureau de presse du chef du gouvernement, dirigé par Galeazzo Ciano dès août 1933, puis transformé en Sous-secrétariat pour la presse et la propagande en septembre 1934, toujours sous la direction du gendre du Duce. Au mois de juin 1935, le Sous-secrétariat était élevé au rang de ministère du même nom, pour prendre finalement en 1937 l'appellation définitive de Ministère de la Culture populaire. N'oublions pas, d'autre part, la création en 1933 des «Comitati d'Azione per l'Universalità di Roma», dirigés par le général E. Coselschi, mais rattachés au début au Ministère des Affaires étrangères.

Toujours est-il qu'un «dossier» de l'importance de celui concernant Fonjallaz fut géré directement par les plus hauts responsables du Ministère. Nous inclinons même à penser que ce dicastère s'occupa directement d'autres cas de ce genre, et que le cas Fonjallaz ne constitue pas une exception. L'«oubli» de Suvich est d'autant plus frappant que, dans le cas de Fonjallaz, c'est lui-même qui signa la plupart des lettres que nous avons retrouvées dans le fascicule portant le nom du colonel vaudois, en particulier les lettres relatives aux versements d'argent. En outre, à deux reprises au moins, Suvich rencontra le chef du fascisme suisse. Plus frappant encore, le fait que dans ses mémoires déjà cités, Suvich évoque en passant un entretien entre Mussolini et Fonjallaz, auquel il lui avait été donné d'assister, «par hasard», et feint de ne connaître le colonel que par ce qu'il lui avait été donné d'apprendre en assistant à la rencontre⁸⁰ ... Ce qui, d'une manière générale, montre à quel point il convient de se méfier des témoignages a posteriori.

Autre point clé à signaler: la décision de subventionner Fonjallaz émana directement de Mussolini; du reste, s'agissant de sommes aussi considérables, il pouvait difficilement en aller autrement. Cette décision fut prise, comme nous l'avons vu, sans tenir compte de l'opinion du ministre d'Italie à Berne, et même contre l'avis d'autres représentants ou amis de l'Italie fasciste.

Dès lors, quel crédit accorder aux déclarations d'amitié à l'égard de la Suisse, répétées périodiquement par le chef du gouvernement italien? Les diplomates suisses, pour leur part, ne songèrent pas à mettre en cause directement, dans cette affaire, la personne du Duce, prisonniers qu'ils étaient du cliché représentant un Mussolini foncièrement honnête et sincère, mais malheureusement mal entouré ...

En mars 1935, par exemple, comme Fonjallaz n'avait pas été en mesure de fournir à la police suisse des explications plausibles sur l'origine de ses fonds, le ministre Wagnière écrivait ceci:

«Il y a des dessous, dans toute cette affaire, qui me paraissent fort obscurs. *Je ne doute pas de la loyauté absolue du Duce* [souligné par moi], dont les instructions nous furent très favo-

80 *Ibid.*, p. 11.

rables dans l'affaire des faisceaux suisses⁸¹, mais, comme le constatait aussi l'Ambassadeur d'Angleterre, le Duce n'est pas seul à commander. Il se passe autour de lui et dans tous les domaines une quantité de faits qu'il ignore et qui ne peuvent pas lui être révélés par une presse muselée⁸².»

Le cliché ici est éclatant. Cependant, comme le montre d'ailleurs le texte de Wagnière, cette impression était partagée par les diplomates d'autres pays, et non des moindres!

Pour sa part, le consul de Suisse à Milan, de Bavier, après avoir émis l'hypothèse que Fonjallaz avait pu recevoir de l'argent par le truchement des «C.A.U.R.» du général Coselschi, se demandait:

«Mais alors comment admettre une collaboration semblable de la part d'organes officiels italiens après les déclarations du chef du Gouvernement qui est un homme sincère?

Je ne puis me l'expliquer – poursuivait le consul – que de la manière suivante: une des idées fixes du Duce étant la germanisation du Tessin, des subsides auront pu être fournis en toute bonne foi à l'on. Coselschi pour lutter contre ce courant par des conférences et de la propagande orale. Mais ce député, pour faire du zèle, aura été plus loin que les directives reçues et aura pensé qu'en favorisant le mouvement fasciste suisse au Tessin, même matériellement, il possèdera là une arme excellente contre cette soi-disant germanisation ...⁸³.»

Partant du fait que la sincérité et la bonne foi du Duce étaient des vérités indiscutables, le consul se voyait par conséquent obligé de se livrer à un certain effort dialectique pour essayer de démontrer l'innocence de Mussolini dans l'affaire; la bonne foi de de Bavier n'est évidemment pas en cause, mais il est frappant de constater jusqu'où leur confiance trop naïve dans le chef de l'Etat italien pouvait conduire nos diplomates ...

En revanche, le Département politique manifestait, à cette occasion, une plus grande clairvoyance, même si l'absence de preuves l'empêchait de mettre en cause directement Mussolini. C'est ainsi que, dans une lettre du 27 mars 1935 adressée au ministre Wagnière⁸⁴, Motta écrivait, après avoir évoqué la somme de 200 000 francs dont Fonjallaz n'avait pu expliquer la provenance:

«Il y a de fortes présomptions qu'elle [la somme en question] provienne d'une source italienne, ainsi que la presse socialiste suisse n'a pas hésité à l'affirmer, mais une preuve irréfutable ne peut pas être fournie et cela n'est pas pour surprendre, car toutes précautions ont sans doute été prises à cet égard. Il ne nous est donc pas possible de formuler contre le Gouvernement italien le grave reproche d'avoir subventionné un parti fasciste suisse. Nous pouvons, en

81 Fondés à Milan et dans d'autres villes d'Italie à partir de janvier 1934, sous l'impulsion de Fonjallaz et de N. Rezzonico. A la demande des autorités suisses, Mussolini intervint effectivement auprès des préfets, les invitant à ne plus tolérer la constitution de «fasci» au sein de la colonie suisse en Italie. Les «fasci» déjà fondés, particulièrement ceux de Milan, Rome et Florence, purent néanmoins poursuivre leur activité. D'autre part, les promesses faites aux autorités suisses, n'empêchèrent pas Mussolini de continuer à subventionner le colonel Fonjallaz.

82 Wagnière à Motta, 14 mars 1935 (P.S. daté du 16 mars). AF, E 2001 (C) 4, vol. 104.

83 Rapport cité dans une lettre de Motta au lieutenant-colonel Petitmermet, juge d'instruction militaire (chargé de l'enquête sur Fonjallaz), du 4 février 1935. *Ibid.*

84 *Ibid.*

revanche, reprocher à des organisations officieuses, telles que «l'Universalità di Roma», de témoigner à ce parti fasciste suisse un intérêt suspect ...»

Il n'est pas aisé d'expliquer les raisons qui amenèrent Mussolini à apporter un appui si massif au colonel Fonjallaz et à son mouvement. Faute d'une quelconque note ou directive de la main du Duce dans le dossier existant au Ministère italien des Affaires étrangères, on doit s'en tenir aux hypothèses, et tâcher de les rendre plausibles en utilisant les autres éléments à disposition. Voici d'abord l'explication fournie après coup par Fulvio Suvich, qui vise l'ensemble des mouvements fascistes appuyés par Rome en dehors des frontières du Royaume:

«Mussolini appoggiava questi movimenti – ai quali né io, né il Ministero, né i nostri rappresentanti all'estero credevamo – nell'illusione che questi potessero far capire meglio il fascismo all'estero⁸⁵.»

Cette explication, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est insatisfaisante, a néanmoins le mérite de mettre en évidence le rôle absolument central de Mussolini dans l'œuvre d'appui aux fascismes étrangers. En outre, l'allusion au «Ministère» qu'elle contient laisse entendre qu'au Palazzo Chigi, on était pour le moins au courant de ce genre d'opérations, contrairement à ce qu'écrit le même Suvich dans un autre passage de ses mémoires que nous avons cité plus haut.

On peut tenter de répondre à la question concernant les motivations qui amenèrent Mussolini à appuyer Fonjallaz, en dégagant les points forts qui reviennent constamment dans les «plans de travail» transmis par le colonel au Duce; il nous paraît correct de penser que ces points forts devaient plus ou moins correspondre à des directives précédemment mises au point entre Fonjallaz et le Duce au cours de leurs entretiens. Or, les points qui reviennent le plus fréquemment dans les rapports du colonel, outre évidemment la volonté d'obtenir le plus grand développement possible du mouvement fasciste en suisse, ce sont la lutte antisocialiste et antimaçonnique, ainsi que la «question tessinoise», dont l'importance pour l'ensemble du fascisme suisse est constamment soulignée. L'accent est mis, d'autre part, sur le besoin de contrecarrer l'avance de l'infiltration nazie en Suisse qui, selon Fonjallaz, se produit notamment par le truchement du frontisme.

Nous croyons que c'est dans l'ensemble des éléments que nous venons de donner qu'il faut chercher les explications de l'attitude de Mussolini, sans oublier non plus l'élément de sympathie humaine qui se manifesta certainement entre le colonel vaudois et le Duce: de juin 1931 à août 1935, celui-ci n'accorda pas moins de dix-huit audiences au fondateur du fascisme suisse⁸⁶! Il est évident que sans ce rapport personnel direct entre les deux

85 F. SUVICH, *op. cit.*, p. 11.

86 En voici la chronologie (d'après AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 60-61): 10 juin 1931; 17 mai, 14 juin, 1er et 19 septembre 1932; 22 septembre, 17 octobre et 26 novembre 1933; 15 janvier, 27 mars, 16 avril, 22 mai, 5 juillet et 12 novembre 1934; 14 mars, 7 et 11 juin, et 22 août 1935.

hommes, qui parvint à briser la méfiance que certains, dans l'entourage du Duce, nourrissaient pour Fonjallaz, le fascisme suisse n'aurait pas été si massivement appuyé par Rome.

Reprenons, plus en détail, les points que nous venons d'évoquer. Mussolini paraissait craindre effectivement un développement du socialisme en Suisse, particulièrement après la victoire remportée par le parti socialiste lors des élections municipales à Lausanne, en novembre 1933; le même mois, à Genève, une équipe à majorité socialiste, dirigée par l'ardent antifasciste Léon Nicole, faisait son entrée dans le gouvernement cantonal. Début décembre, Mussolini fit part de ses craintes à l'écrivain fribourgeois Gonzague de Reynold, reçu à différentes reprises déjà au Palazzo Venezia; l'aristocrate fribourgeois se piquait volontiers, d'ailleurs, de jouer officieusement le rôle d'un diplomate dans le cadre des relations italo-suisse⁸⁷. En décembre 1933, de Reynold fit part des déclarations que lui avait faites Mussolini, au ministre Wagnière, qui en informa G. Motta en ces termes:

«De Reynold, dans l'entretien qu'il a eu hier avec le Duce ... a eu l'impression qu'il se préoccupait beaucoup de l'état intérieur de la Suisse. C'est une des raisons sans doute pour lesquelles R[eynold] a été convoqué sans avoir demandé d'audience. [...]

M[ussolini] a été évidemment alarmé par les récentes élections à Genève et Lausanne. Il s'intéresse beaucoup à la Suisse par amitié et aussi pour les conséquences que peut avoir pour l'Italie une Suisse socialiste ou hitlérienne, ce qu'il redoute également. Il n'a pas dit cela en ces termes mais cela résulte de ses propos. Il paraît craindre beaucoup pour notre pays une sorte de *désagrégation* qui ne ferait que commencer et dont il voit les symptômes dans les mouvements divers qui se forment en Suisse et dans les progrès d'un socialisme anti-patriote et anti-national. Je le répète, il n'aura pas dit cela dans ces termes; ce sont les impressions que R[eynold] (qui saisit les choses au vol) a emportées de sa conversation⁸⁸.»

Par-delà les habituelles protestations d'amitié du Duce à l'égard de la Suisse, il n'échappe à personne que sa prise de position constituait d'abord une évidente ingérence dans les affaires d'un Etat indépendant; d'ailleurs, les victoires socialistes s'étaient produites le plus légalement du monde, par la voie électorale ... Ce n'était certes pas des intérêts de la Suisse que Mussolini se souciait, mais des éventuelles répercussions pour l'Italie fasciste d'une avance socialiste ultérieure dans notre pays.

Le point de vue de Mussolini était substantiellement le même, en ce qui concerne les pressions exercées sur la Confédération par le mouvement hitlérien, allié à certains courants du frontisme. Le danger allemand qui pesait sur la Suisse était essentiellement perçu par le Duce comme une menace potentielle pour l'Italie: en effet, il craignait de voir un jour les armées allemandes arriver au Gothard ... Il n'en reste pas moins que le facteur «nazi» dut objectivement jouer un certain rôle dans la décision prise par Mussolini d'accéder aux demandes de Fonjallaz et de lui fournir son appui. Le chef

87 Cf. G. DE REYNOLD, *Mes mémoires*, t. III, Genève, 1963, surtout p. 519, où l'aristocrate fribourgeois a nettement tendance à surestimer le rôle effectif qu'il fut amené à jouer auprès du Duce.

88 *Documents diplomatiques suisses*, vol. 10, no 367 (lettre du 2 déc.).

du gouvernement italien, comme d'ailleurs son proche collaborateur Suvich, ne dut pas rester indifférent aux rapports envoyés à l'automne 1933 par le ministre Marchi, et qui faisaient état de l'agitation menée par certains milieux nazis allemands dans les régions proches de la frontière suisse⁸⁹. A relever que Marchi avait recueilli ces informations pour satisfaire à des instructions émanant du sous-secrétaire Suvich qui, quant à lui, se posait effectivement en adversaire du national-socialisme allemand; opposition qui était due surtout aux craintes du Triestin et ex-Autrichien Suvich, de voir le Reich concrétiser ses visées sur l'Autriche.

En décembre 1933, dans son entretien avec de Reynold, Mussolini manifesta aussi une certaine inquiétude devant ce qu'il qualifia de menaces de «désagrégation» dont les mouvements frontistes étaient porteurs pour la Confédération. Il nous semble que sur ce point, le chef du Gouvernement et ministre des Affaires étrangères allait au-delà des craintes exprimées notamment par le ministre Marchi au sujet du mouvement frontiste, et en particulier sur le Front national: d'une manière générale, dans ses rapports destinés à Rome, Marchi avait plutôt tendance à minimiser l'importance du courant frontiste et n'insistait pas trop sur les infiltrations nazies qui s'opéraient en son sein.

Fonjallaz, pour sa part, tout en entretenant des relations personnelles avec le chef du Front national, Rolf Henne, revint à plusieurs reprises dans ses mémoires au Duce, sur les rapports que cette organisation paraissait entretenir avec les milieux hitlériens⁹⁰; on ne peut pas exclure qu'il le fit aussi en sachant toucher par là à une corde sensible chez Mussolini et Suvich, et dans l'espoir donc d'obtenir de nouveaux crédits. En septembre 1934, Fonjallaz fit même savoir à Suvich qu'il avait la possibilité de rencontrer en Suisse Otto Strasser, le chef du Front noir, qui était alors considéré par les dirigeants nazis comme l'un de leurs adversaires les plus dangereux; Suvich donna alors son accord à ce qu'une telle rencontre eût lieu⁹¹.

Dans l'ensemble, nous pensons donc que le Duce prit en considération le danger allemand, perçu en définitive comme une menace concernant l'Ita-

89 Cf. surtout le rapport de Marchi au MAE, du 10 octobre 1933. AMAE, vol. 3 (Svizzera/1932-33), fasc.: Rapporti politici.

90 Cf. par ex. son rapport pour le Duce, envoyé le 17 mars 1934, depuis Milan, au sous-secrétaire Suvich: «Je suis en rapport avec le chef du Front national, Dr. Henne, Schaffhouse. Pour toutes les questions en jeu, nous nous consultons. Je fais toutefois remarquer que depuis quelques jours il y a eu des changements dans l'attitude et la politique du Front national. A ce sujet, j'ai fait une enquête très serrée voyant qu'un fait nouveau allait intervenir. En effet des préparatifs se faisaient pour la publication d'un *journal quotidien*. Dès le 19 mars, le «*Steiner Grenzbote*» devient un organe quotidien du Front national (auparavant il était hebdomadaire). C'est un fait d'importance d'autant plus que je puis certifier que ledit Front a un accord avec les Nazis. – Je sais qu'un représentant du Dr. Henne a été à deux reprises à Munich et à Berlin. [...]». AMAE, Carte di Gabinetto, vol. 61, sfasc. h).

91 Comme le prouve une annotation manuscrite de Suvich sur une note de Fonjallaz du 10 septembre 1934. *Ibid.*

lie, lorsqu'il décida d'appuyer Fonjallaz. Cependant, si ses intentions à l'égard de la Suisse avaient été vraiment loyales, n'aurait-il pas fait part de ses craintes directement aux autorités de ce pays? Au lieu de cela, il choisit de miser sur un ancien officier instructeur, dont il savait qu'il allait utiliser une partie de l'argent mis à sa disposition pour acheter des armes ...

Un autre point, qui dut peser d'un poids important dans la décision de Mussolini de financer un parti fasciste en Suisse, fut l'intérêt qu'il portait depuis longtemps déjà au Tessin, dont il craignait la germanisation, se basant entre autres sur des rapports que lui envoyaient des hommes tels que le vieux journaliste Emilio Colombi⁹². Sans oublier l'espoir de parvenir finalement à «mettre de l'ordre» dans un canton qui s'était si souvent signalé par son aide fournie à la cause de l'antifascisme.

En février 1934, le ministre Wagnière communiqua à Motta des bruits qui couraient à Milan sur les intentions de Mussolini. Il ne le fit certes pas à la légère, car comme nous l'avons déjà vu, il était pour sa part persuadé de la «loyauté absolue» du Duce. Voici ce qu'écrivait le ministre de Suisse au chef du Département politique:

«... il résulterait de certains rapports qui me viennent de Milan, en dehors du Consulat, que suivant des révélations de Fonjallaz, le Duce lui aurait exprimé l'espoir de voir le Tessin gagné prochainement au fascisme, et cela comme une sorte de condition des bons rapports de l'Italie avec la Suisse. Je doute beaucoup, à vrai dire, que M. Mussolini se soit exprimé de la sorte; en revanche, je suis certain qu'il désire ardemment voir le fascisme se répandre dans une terre de langue italienne, sans avoir pour cela des visées irrédentistes. Il y a renoncé de ce côté-là pour les raisons que vous savez et que je vous ai longuement exposées⁹³.»

Tout en corrigeant les révélations attribuées à Fonjallaz, Wagnière était néanmoins amené à prêter au Duce des intentions déjà fort dangereuses en elles-mêmes.

Il est vrai que jusqu'alors l'argument irrédentiste avait été utilisé par les autorités italiennes essentiellement comme un moyen de pression diplomatique à l'égard de la Suisse: à Rome, on promettait de sévir contre les publications à but irrédentiste qui étaient faites en Italie, mais on demandait en échange que la Suisse fît pression de son côté pour freiner l'élan des anti-fascistes qui se trouvaient sur son sol.

Il n'en reste pas moins que l'homme qui régissait alors les destinées de l'Italie était fondamentalement le même qui, en juin 1921, en tant que député fasciste, avait prononcé un retentissant discours au Parlement où il était aussi question de la «frontière du Gothard⁹⁴» ... Comment oublier,

92 Cf. par ex. la notice du MAE, du 28 janvier 1931, consacrée aux relations italo-suisse et au canton du Tessin. AMAE, vol. 1 (Svizzera/1931), fasc.: Rapporti politici.

93 Wagnière à Motta, 27 février 1934. AF, E 2001 (C) 4, vol. 103. Pour ce qui est de l'allusion faite par Wagnière à l'attitude de Mussolini au sujet de l'irrédentisme, nous n'en avons pas trouvé d'autres traces dans les rapports du ministre de Suisse à Rome. Peut-être Wagnière s'était-il entretenu verbalement de cette importante question avec le chef du Département politique?

94 Le passage du discours de Mussolini qui concerne le Tessin est reproduit par KURT HUBER,

d'autre part, que le 30 novembre 1938, peu après les accords de Munich, le Duce reviendra sur cette question, à huis clos, devant le Grand Conseil du fascisme? A cette occasion, certes aiguillonné par les succès de son allié Hitler, Mussolini exposa à ses fidèles les différents objectifs du «dynamisme» et de l'expansionnisme fasciste à l'étranger. Parmi ces objectifs, suivant les témoignages concordants de Ciano et de Bottai, qui assistaient à la réunion, se trouvait aussi le Tessin. Le témoignage de Bottai est le plus explicite des deux, car il attribue au Duce cette phrase: «Nous porterons notre frontière au Gothard⁹⁵». Déclaration qui jette une lumière des plus crues sur la «loyauté» du Duce à l'égard de la Confédération ...

La décision, prise par le Duce en 1933-34, d'accepter de donner son appui au parti fasciste suisse, qui d'ailleurs ne vécut pratiquement que grâce à son argent, était d'une incontestable gravité; d'autant plus qu'elle touchait un petit Etat indépendant, dont les autorités centrales se posaient en amies de l'Italie. Il est évidemment facile, a posteriori, d'ironiser sur le caractère grotesque et parfois ridicule du mouvement dirigé par Fonjallaz; cependant, ceci montre tout au plus que Mussolini, qui ne refusa pas son appui au colonel, était un piètre connaisseur en hommes. Le fait que la personne sur laquelle reposait la charge de diriger le mouvement n'était visiblement pas à la hauteur de la tâche – tâche au demeurant difficile en soi, à cause surtout du fédéralisme helvétique – n'enlève rien à la gravité de l'affaire. Elle s'en trouverait plutôt aggravée, puisqu'elle fournit la preuve que Mussolini était disposé à miser sur n'importe qui afin de réaliser ses fins politiques ou de propagande.

En 1936, comme nous l'avons vu, Rome cessa finalement d'apporter son aide au colonel vaudois, parce qu'il était devenu évident que son mouvement n'avait pas obtenu de résultats concrets, et avait parfois même contribué à accentuer l'opposition contre le fascisme italien en Suisse. Il ne fait pas de doute, au vu des documents conservés dans les archives du Ministère italien des Affaires étrangères, que si le fascisme suisse avait rencontré plus de faveurs et commencé à exercer un véritable rôle politique, Rome aurait continué longtemps encore à l'appuyer et à le subventionner.

Drohte dem Tessin Gefahr? Der italienische Imperialismus gegen die Schweiz (1912-1943). Aarau 1955, p. 97.

- 95 «... Infine terremo di mira la Svizzera. La Svizzera sta crollando. I giovani svizzeri non sentono la Svizzera. Noi porteremo il nostro confine al Gottardo.» Cité par GIUSEPPE BOTTAI, *Diario 1935-1944*, publié par G. B. GUERRI. Milano 1982, p. 139. Cf. aussi R. DE FELICE, *Mussolini il duce*, vol. II, *Lo Stato totalitario 1936-1940*. Torino 1981, pp. 320ss.